

LÉONARD BRUGNIAUD, UN JEUNE MONTCELLIEN FUSILLÉ PAR LES ALLEMANDS AU MONT-VALÉRIEN

par Gérard SOUFFLET

C'est en faisant une recherche généalogique sur une famille du Bassin Minier, les Brugniaud, que j'ai découvert que l'un des membres, Léonard, né en 1922 à Montceau, figurait sur la liste des fusillés du Mont Valérien¹. Sept garçons de la banlieue sud, dont quatre du Kremlin-Bicêtre, tous membres d'un groupe FTP démantelé par la police française, furent exécutés par les Allemands le 5 avril 1944. Ils tombèrent en trois groupes, à 8 minutes d'intervalle...

L'enquête que j'ai menée pour reconstituer la vie de ce lointain cousin donne un éclairage intéressant sur les conditions de la résistance armée dans la banlieue parisienne fin 1943, au moment où tombaient les FTP-MOI² de « l'Affiche Rouge ». Le portrait qui en résulte n'est pas celui d'un « homme de marbre » à hisser au fronton des écoles ; il a pourtant écrit une émouvante dernière lettre, qui en vaut bien d'autres à l'inventaire de la tragédie humaine (voir annexe n°2). C'est plutôt sa totale normalité, avec sa soif de vie et ses faiblesses, qui est remarquable et qui rend si facile de le reconnaître comme un frangin de tous les temps.



Léonard Brugniaud. Photo : source APP.

UNE ASCENDANCE MARQUANTE

Les Brugniaud sont nombreux dans le nord-ouest de la Saône-et-Loire, avec de nombreuses variantes orthographiques (Brugniau, Brugniaux, Brugnaut, Brugneaux, Brugnot etc...). En remontant aussi loin que mènent les registres paroissiaux, on voit que, comme la plupart de nous,

ils furent des gens de la campagne, journaliers, laboureurs, souvent pauvres, occasionnellement plus aisés, en tout cas toujours attachés au travail de la terre. On les suit de génération en génération, de hameau en hameau, car ils ne gardaient en général ni leur demeure, ni leur place très longtemps. Saint-Bérain-sous-Sanvignes a été ainsi un lieu de passage, d'où ils migrèrent vers Charmoy, Marmagne, la vallée de la Dheune et bien sûr, les bassins industriels du Creusot et de Montceau... La descendance que j'ai étudiée plus en détail est celle d'une Gabrielle Brugniaud, née à Charmoy en 1783, à la ferme du Meusoy sur les contreforts d'Uchon, et morte à Blanzay en 1850. Née à la terre, elle mourut à la mine. A la mort précoce de sa sœur aînée, elle se mit en ménage avec son beau-frère, Jean Garchery, et le suivit à Blanzay où il devint mineur, cela quelques années après 1800. Entre 1810 et 1830, elle eut, certainement de lui, 6 enfants naturels, 4 garçons et 2 filles. Ils habitaient le quartier du Bois-Boulay, mais elle mourut chez un de ses fils au hameau du Monceau.

Si tous les anciens étaient paysans, tous les mâles de la descendance de Gabrielle furent mineurs, fils, petits-fils, arrière-petits-fils et gendres... Et ces Brugniaud et alliés allaient payer un bien lourd tribut au capitalisme naissant : D'abord en décembre 1867, un petit-fils par alliance de Gabrielle, Hyppolite Miguet, né en 1842, trouve la mort accidentellement au puits Sainte-Eugénie. Le coup de grisou du 4 février 1895, à Sainte-Eugénie encore, allait en emporter trois autres : un petit-fils de Gabrielle, Théophile Brugniaud, né en 1847, ainsi que les maris de deux petites-filles : Nicolas Marlot, né en 1843, et Pierre Rigolet, né en 1856. Tourment supplémentaire, le corps de Pierre Rigolet ne fut pas remonté et resta au fond du puits jusqu'en 1910, date à laquelle le creusement d'une nouvelle galerie mit à jour les ossements de sept malheureux oubliés de 1895³.

Tous ces morts sont les grands-oncles de celui qui nous intéresse, Léon. Sa famille directe était issue de Laurent Brugniaud, le grand-père, lui aussi petit-fils de Gabrielle, marié à une certaine Jeanne Joly à Montceau en 1888. Ils eurent une fille et trois fils, qui, appartenant aux classes 1912, 1915 et 1916, seront mobilisés pour la Grande Guerre. Les deux plus jeunes, Jean-Marie (né en 1895) et Léonard (en 1896), furent tués à quelques mois de distance, les 21 avril et 1^{er} septembre 1917.

L'aîné, François, né en 1892, fut gazé. Il s'était marié juste avant la guerre à Jeanne Varyot. Un fils leur naquit en 1922 ; on l'appela Léonard, en souvenir du frère cadet tué 5 ans auparavant. Pour tous, c'était le petit Léon...

A Montceau, la santé de François s'avéra chancelante. Attirée peut-être par des cousins qui avaient abandonné la mine après la guerre pour « monter » à Paris, la famille tenta l'aventure et vint s'installer au Kremlin-Bicêtre. François y trouva un travail à la blanchisserie de l'hospice, gigantesque établissement de l'Assistance Publique établi aux portes de Paris depuis l'époque de Richelieu. Une petite fille, Julienne, naquit en 1925. Mais le père ne tint pas le coup : effet des gazages de la guerre ou des conditions de travail à l'Hospice, il mourut en octobre 1926, laissant son épouse seule dans la grande ville avec deux enfants

1 - Sur l'admirable site «Mémoire des Hommes» (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>), où le Ministère de la Défense met en ligne fichiers et documents de plusieurs guerres. Vous pouvez en particulier y trouver copie des attestations originales de décès des tués de 14-18.

2 - MOI (main d'œuvre immigrée) : Avant guerre, structure du parti communiste pour les travailleurs étrangers, organisés en « groupes de langue ». Pendant la lutte armée, FTP-MOI = branche « immigrée » des Francs Tireurs et Partisans. Pour « l'Affiche rouge », précisions à la fin de l'article.

3 - La compagnie, craignant des troubles, ne communiqua pas l'information et enterra les ossements en cachette. L'émotion fut vive, et le syndicat des mineurs fit apposer une plaque sur les monuments aux morts de la mine, plaque qu'on peut lire encore aujourd'hui : « A la mémoire des restes des victimes du grisou du 4 février 1895 du puits Ste-Eugénie, inhumés par la Cie le 24 octobre 1910 sans avoir prévenu les intéressés. La chambre syndicale des mineurs et similaires et les familles reconnaissantes – le 6 novembre 1910 ».

en bas âge. On peut imaginer combien leur vie fut misérable...

Mais Léon et Julienne passaient leurs vacances à Montceau, auprès des grands-parents et de leur vaste parentèle : c'est là qu'ils s'enracinèrent profondément dans la culture ouvrière, culte voué aux deux oncles morts en 17 (Léon les évoque dans sa dernière lettre), mais aussi récits de l'histoire et des conflits sociaux à la mine. Les Brugniaud étaient en effet des rouges, impliqués dans les événements des années 1880 : Laurent, le grand-père, avait été « *mis en quinzaine le 16 novembre 1883, renvoyé comme très dangereux et d'esprit révolutionnaire* » (mention sur sa fiche individuelle des mines de Blanzay - source ANGDM⁴) ; réembauché, gravement blessé au puits Saint-Louis en 1895, il termina son temps dans des travaux de manœuvre au jour. Son beau-frère Pierre Rigolet avait lui aussi été mis à pied en 83 et était fiché comme « *très dangereux et d'esprit révolutionnaire* » (ANGDM). Quant à son cousin Théophile Brugniaud, dit Fanfan, il avait été de tous les coups de la Bande Noire (bien des années plus tard, une grand-tante me raconta, à moi aussi, les exploits de ce cousin Fanfan). Si ces deux-là avaient perdu la vie dans le coup de grisou de 1895, tous les autres avaient participé aux grèves de 1899 et 1901. Nul doute que ces récits de vies, de luttes et de souffrances allaient marquer profondément les petits Parisiens !

LE KREMLIN-BICÊTRE. LES COPAINS. LA GUERRE...

À proximité de Paris, traversée par la nationale 7 à son départ de l'aperte d'Italie, et qui porte là le nom d'avenue de Fontainebleau, le Kremlin-Bicêtre est une petite commune ouvrière dynamique⁵. Erigée en tant que commune en 1896, elle sera jusqu'à la guerre dirigée par des maires socialistes, fervents défenseurs des coopératives : Eugène Thomas jusqu'en 1919, puis Georges Gérard, qui se déconsidérera finalement en soutenant par trop le régime de Vichy.

Léon Brugniaud y vivra une adolescence active ; bon gymnaste au patronage laïque, il devient rapidement moniteur et le restera jusqu'à la guerre. Il paraît aussi être un brin noceur et adore danser, au point qu'il aurait envisagé de devenir professeur de danse. Il arrête ses études après le certificat et apprend le métier de bottier qu'il exerce jusqu'à la guerre.

Parmi ses copains, trois le suivront dans la Résistance et jusqu'à la mort. Ils se nomment Lucien Baillon (né en 1923), André Brier (1921) et André Lamarre (1926) ; ils avaient fréquenté la même école et habitaient pour trois d'entre eux le même quartier ; les parents d'André Lamarre disposaient, eux, d'un logement à l'intérieur de l'hospice où ils travaillaient.

Le plus âgé, André Brier, s'est marié tôt ; c'est l'ami le plus proche de Léon, qui a accompagné la famille Brier sur les routes de l'exode en juin 1940. Un petit garçon leur est né cette année là.

Le plus jeune est André Lamarre. A 16 ans, en avril 1942, il s'est engagé comme mousse mécanicien dans la marine nationale à Toulon ; mais l'invasion de la zone libre le 11 novembre de la même année et le sabordage de la flotte ont entraîné sa mutation à Toulouse ; c'est là qu'il aurait eu ses premiers contacts avec la résistance FTP. Il rentra chez ses parents à l'occasion d'une permission, avec la ferme intention de ne pas en repartir et de poursuivre le combat en région parisienne.

Quant à Léon, il s'est engagé aussi, mais d'une façon bien inattendue ; de retour d'exode, ne trouvant pas d'emploi dans son métier de bottier, il travailla comme manœuvre dans plusieurs entreprises, puis partit comme travailleur volontaire en Allemagne. Le 28 octobre 1941, il signe un contrat avec l'entreprise Dieu & Allain, qui sert de société « *négrière* » pour le bureau d'embauche allemand. Il restera plusieurs

mois chez IG Farben à Ludwigshafen (les contrats étaient en général de 6 mois)⁶. Départ forcé ou désir d'échapper à la grisaille du Paris occupé, nul ne sait ; il reviendra bien vite en tout cas pour se faire embaucher comme blanchisseur à l'hospice de Bicêtre (2^{ème} semestre 42), où il retrouve ses copains d'école. Mais l'instauration du Service du Travail Obligatoire en février 43, le risque d'être portés sur une liste de requis parmi les salariés de l'hospice et embarqués du jour au lendemain, les amènent à quitter leur emploi et à vivre dans une semi-clandestinité. C'est à ce moment qu'ils entrent aux FTP (juillet-août 43).

Si en province, en dehors des grandes villes, on part alors en masse se cacher dans les fermes ou dans les bois pour échapper au STO, comment faire à Paris ? Bien difficile de vivre en clandestin dans la ville... Plus de salaire, plus de tickets de rationnement, plus d'adresse sûre, que faire ?

A cette époque, les FTP parisiens promettaient aux nouveaux engagés une solde mensuelle de 2500 Frs + tickets de ravitaillement ; ce fut un argument de poids pour faire passer le pas à beaucoup de jeunes ; encore fallait-il que l'organisation soit en capacité de payer.

LA BROCHURE DU P.G.F. : LÉON DANS L'HABIT DU MARTYR HÉROÏQUE

Je disposai rapidement⁷ d'une brochure de la section du Kremlin-Bicêtre du parti communiste français, éditée après la Libération, début 1945, et intitulée pompeusement « *Les balles des assassins ont cloué au ciel de gloire les noms des martyrs, vie et mort héroïque des fusillés du Kremlin-Bicêtre* », où étaient retracés les destins de neuf habitants de la commune exécutés ou morts en déportation durant la guerre, dont les quatre copains fusillés le 5 avril 44. Assez étrangement, les trois autres fusillés du groupe, habitants de communes voisines, n'étaient qu'à peine évoqués, sans doute parce que la brochure semblait surtout destinée à préparer les élections municipales du 29 avril 1945. Les quatre, Léonard Brugniaud, Lucien Baillon, André Brier et André Lamarre, bénéficiaient d'un article biographique terminé par le texte de leur dernière lettre, écrite à la prison de Fresnes, le 5 avril 1944, au matin de leur exécution.

En amont, un texte « *Les mouchards et les victimes* » décrit sur un mode journalistique leur résistance et leur chute ; le ton est épique, tout entier orienté vers l'opposition héros/mouchards ; il se termine par un appel à l'épuration sanglante... L'histoire est ainsi racontée (extraits) : « *Quatre magnifiques jeunes de France ! Quatre camarades unis par de multiples liens communs, quatre amants des matins ensoleillés, avides des plaisirs réservés à leur âge, gonflés d'insouciance, mais généreux et forts, ayant un même idéal : l'action et portant en eux l'amour de la France, de la Liberté, tels étaient nos jeunes amis Baillon, Brier, Brugniaud, Lamarre.*

D'aucuns leur reprocheront de s'être amusés follement alors qu'entre deux actions d'éclat ils dépensaient en des petites fêtes amicales et joyeuses l'argent qui leur était procuré par la solidarité organisée dans la clandestinité. Ils sont morts ! Ils avaient vingt ans ! (...) Héros entrés dans la légende, forcez-nous au respect que mérite votre sublime héroïsme. Peut-être a-t-il manqué à ces jeunes de France d'avoir au-dessus d'eux, comme guide, la ferme volonté d'un responsable qui aurait maîtrisé le feu qui circulait en ces veines de vingt ans, et mesuré leurs efforts afin de leur permettre de vaincre plus longtemps sans mourir. (...)

Il y avait en eux trop de confiance en certains individus qui les entouraient d'attentions hypocrites. Parmi ces derniers, une sinistre canaille, un de

4 - ANGDM = Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs, à Noyelles-sous-Lens. Elle détient dans ses archives les dossiers individuels des mineurs de tous les bassins de France, depuis l'origine. Ils sont librement consultables selon les dispositions de la loi de juillet 2008.

5 - Madeleine Leveau-Fernandez, *Kremlin-Bicêtre, l'identité d'une ville*, édité par la ville du Kremlin-Bicêtre, janvier 1997.

6 - Récépissé du contrat Dieu & Allain et relevés de la police de Ludwigshafen se trouvent au BAVCC de Caen. Le BAVCC (= Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains) conserve les dossiers individuels établis après la guerre pour l'attribution des cartes diverses de combattant, déporté, des mentions «mort pour la France», etc... Dossiers consultables selon les dispositions de la loi de juillet 2008.

7 - Grâce à la famille d'André Lamarre, que je remercie ici pour sa gentillesse.

ces affreux mouchards appointés par la brigade spéciale au service de la Gestapo, le patron du restaurant « la Provence », situé avenue d'Italie. Alors que nos jeunes héros se rendaient souvent chez lui, il sut gagner leur confiance et jouer de leur naïveté.

(...) nos braves jeunes organisent l'enlèvement à la barbe des boches d'un camion d'étoffe garé à Austerlitz et prêt à partir pour l'Allemagne. Ils passent à l'action. L'opération périlleuse est réussie. Véhicule et contenu sont remis aux responsables de la Résistance.

Cependant, Brugniaud qui portait sur une joue une tache de vin est repéré par un mouchard qui signale cette particularité physique. La police est alertée. Un peu plus tard, alors que tout semble fini, et complet le succès, Brugniaud et Brier, qui se promènent, sont pris en filature, puis abordés par un PJ du 13^{ème} arrondissement qui leur demande leurs papiers. (...) Il vaut mieux courir que se faire prendre. Aussi se débarrassent-ils un peu brutalement du gêneur ; pas assez toutefois puisque 50 mètres plus loin le criminel mouchard ouvre sur eux le feu.

Aucun d'eux n'est atteint. Seul Brugniaud a son vêtement traversé de deux balles. Nos deux ardents patriotes, ne perdant pas la tête, sautent sur le marchepied d'un camion et crient au conducteur : « Corps franc ! ». La voiture démarre à toute vitesse. Ils sont sauvés ! Pour quelques heures seulement (...)

Insouciance de la jeunesse, imprudence juvénile, c'est là (à « la Provence ») que se rendent nos quatre petits braves accompagnés de trois autres camarades F.T.P.F. de Montrouge. Ils décident de jouer aux cartes, ce qui entre dans les plans du sinistre Grenier, le patron. Ce dernier cache dans le comptoir la valise aux mitraillettes. Il ne faut pas que ces jeunes et vaillants héros puissent se défendre (...) il s'absente pour prévenir ses maîtres de la police (...)

C'est ainsi, le 16 décembre 1943, que se lève le rideau sur le premier acte de cette tragédie sanglante (...) (Et) le 5 avril, à 15 heures, au Mont Valérien, les balles boches ajoutent au livre des crimes de guerre les sept noms glorieux de jeunes Français qui ont donné leur vie pour que vive la France. (...)

La Libération arrive. Pendant des mois, le mouchard est activement recherché. Enfin un beau jour, il est reconnu dans un bal mal famé où probablement il continuait d'exercer sa besogne de traître et de provocateur. On l'arrête.

Grenier, vil mouchard, ton exécution prochaine ne ramènera pas à la vie nos jeunes héros ! Ils sont morts pour un idéal que ta bassesse ne pouvait pas envisager. Et si le poteau d'exécution fut pour eux le début d'une vie immortelle, celui qui te retiendra, effondré et sanglant, marquera la fin de ta vie écoeurante, en même temps que l'affirmation d'une justice qui doit rester dressée et implacable pour tous les bourreaux de la nation française crucifiée ».

Ouf ! Même si la période ne prêtait guère à la nuance, on ne peut qu'être un peu sonné par le souffle... mais aussi s'étonner de voir autant d'allusions à l'insouciance des fusillés et, en fin de compte, à une résistance qu'on limite au vol d'une cargaison de tissu ! Intrigué, j'en conclus qu'il fallait vraiment trouver d'autres sources pour comprendre...

LÉON DANS LES GRIFFES DES BRIGADES SPÉCIALES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

Aux archives de la Préfecture de Police de Paris⁸ sont conservés les cartons des Brigades Spéciales des Renseignements Généraux (BS), qui furent créées, la première, en mars 1940 pour faire la chasse aux communistes (BS1, dirigée par le commissaire David) et, la seconde, en novembre 41, pour chasser les terroristes (BS2 du commissaire Hénoque)⁹.

8 - APP, situées avec le musée de la Police dans le commissariat du 5^{ème} arrondissement de Paris.

9 - A propos des BS et de leurs méthodes, lire, de Jean-Marc BERLIÈRE, *Les policiers français sous l'occupation*, Perrin, « Tempus », janvier 2009, aussi de Jean-Marc BERLIÈRE et Franck

Ces archives sont accessibles sous dérogation. Un dossier concernant l'affaire « Bouteville, Fouriaux et autres » s'y trouve, du nom des premiers personnages arrêtés ; l'histoire résistante de Léon Brugniaud et de ses copains prend alors une tout autre ampleur...

Le dossier raconte en effet le démantèlement de leur groupe par l'arrestation de 17 résistants, opérée entre le 15 et le 23 décembre 1943 : Rapports de police, procès-verbaux des interrogatoires, expertises des armes saisies, liste des scellés, rien ne paraît manquer. Ce dossier fut bouclé le 27 décembre et transmis aux Allemands le 29. Il illustre (à petite échelle) les méthodes terriblement efficaces des policiers de Vichy pour faire la chasse à la Résistance dans l'agglomération parisienne.

Avec toutes les précautions d'usage liées à l'interprétation de ce type de document, voilà comment les choses se sont déroulées :

LES ARRESTATIONS

Le mercredi 15 décembre 1943, au matin, devant le 59 de la rue Jeanne d'Arc dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, non loin de la gare d'Austerlitz, un agent de police de quartier interpelle trois individus à l'allure suspecte qui sortent d'un immeuble, portant un volumineux rouleau de toile. Après quelques explications confuses où le policier comprend qu'il s'agit du produit d'un vol, il veut les conduire au commissariat de la Gare. Mal lui en prend car l'un d'eux sort une matraque et le frappe violemment à la tête. Aussitôt les trois se dispersent en courant alors que, chancelant, il sort son revolver et tire deux coups de feu en leur direction. On en serait resté là si n'était passé un collègue qui se rendait à son travail en vélo et qui a vite fait de rattraper l'un des fuyards, l'homme à la matraque. On retrouve aussi sur le trottoir un revolver chargé, perdu par l'un des deux autres.

Dans l'ambiance de l'époque où la chasse aux « terroristes » battait son plein, une telle affaire impliquant des hommes armés est immédiatement soupçonnée d'être liée à la Résistance. Certainement malmené, l'homme arrêté reconnaît qu'il est membre des FTP. La BS2, prévenue aussitôt, envoie un inspecteur pour l'amener dans ses locaux de l'île de la Cité. L'homme se nomme Désiré Boudeville, il a 18 ans et est horticulteur de formation, mais actuellement sans travail. Il ne résistera pas longtemps à l'interrogatoire et livrera beaucoup trop de choses, en particulier ce que les policiers aguerris lui arracheront certainement en premier, l'heure et le lieu de son prochain rendez-vous : il doit rencontrer des camarades de son groupe le lendemain 16 décembre à 8h45, à la salle d'attente 2^{ème} classe de la gare de Lyon.

Le scénario recommence alors : deux jeunes (16 et 19 ans) sont arrêtés gare de Lyon, qui avant tout autre déclaration indiquent le rendez-vous suivant : à 10h30, dans un café de la porte de Choisy. Là, se font cueillir trois autres personnes, dont l'un des deux fuyards de la rue Jeanne d'Arc, André Roger, dit « Duvinage » et surtout un personnage plus âgé, Joseph Fouriaux (qui fera partie des fusillés), 35 ans, ferrailleur sans travail, pseudo « Dupont », dont on comprendra plus tard qu'il est le chef de ce détachement auquel appartiennent tous les arrêtés du jour ; il est membre du PCF depuis 1937.

Et le rendez-vous suivant, pour une réunion du groupe, se tient l'après-midi même, à 16 heures, au café « la Provence », 116 avenue d'Italie, à quelques centaines de mètres du Kremlin-Bicêtre... Six personnes seront arrêtées par les inspecteurs de la BS2 venus en force. Toutes sont porteuses de pistolets automatiques et de munitions. Une valise contenant des armes sera également saisie.

En parallèle avec ces arrestations principales d'autres sont opérées : d'abord la tante de Brier, Raymonde Cissoire, chez qui le tissu était entreposé, ainsi que la compagne de Morteau, Irène Heurteaux. L'homme qui avait mis Roger en contact avec les FTP, Raymond Champdavoine, 38 ans, est lui aussi cueilli dans le garage du boulevard

LIAIGRE, *Le sang des communistes*, Fayard, février 2004, *Liquider les traîtres*, Robert Laffont, septembre 2007.

de l'Hôpital où il travaille comme carrossier. On trouve sur lui des relevés de souscription et des listes de noms avec matricules ; en 1941, il avait été fiché pour activités communistes dans sa commune de Chaptainville, en banlieue parisienne. Son fils nous dira qu'à l'époque sa principale fonction était de réaliser des faux papiers pour la Résistance.

Cet enchaînement montre bien la technique policière : quand une personne est arrêtée (dans ce cas, presque par hasard, souvent dans le cadre d'un coup de filet, à la suite d'une longue enquête et de filatures), la première urgence est de lui faire avouer ses prochains rendez-vous et son adresse (pour en capturer d'autres et pour perquisitionner à chaud ou dresser une souricière) ; des inspecteurs sont alors immédiatement envoyés sur place (entre le rendez-vous de la gare de Lyon et celui de la porte de Choisy, il y avait moins de deux heures !).

Remarquons que le déroulement tel qu'il est décrit dans le dossier de police est parfaitement cohérent. Il explique la descente au café « la Provence » sans qu'il soit besoin d'invoquer la félonie du bistrotier. Est-ce cependant la vraie vérité qui implique que « Duvinage » ou « Dupont » aient parlé dans les premières heures de leur arrestation ? On connaît le soin des policiers à garder dans l'ombre leurs « indicis » ; il était si facile pour eux de faire porter la responsabilité au chef du détachement.

LES AVEUX

Quand tout le groupe est coffré, arrivent alors les interrogatoires croisés...

Pour les policiers, le but est simple : faire sortir du groupe le maximum de ce qu'il sait, comprendre l'organigramme, la tâche de

chacun, les actions réalisées, les ramifications avec la structure FTP parisienne ; si possible remonter plus haut dans l'organisation, toujours plus haut, le couronnement étant de « loger » (= localiser) un jour le triangle de direction de la résistance communiste : Jacques Duclos, Benoît Frachon, Charles Tillon, chef national des FTP.

La méthode est également simple et passe par la violence physique, l'outil habituel des interrogatoires étant le nerf de bœuf. Le temps de cette instruction musclée, les prisonniers sont gardés à la Préfecture de Police et interrogés dans les locaux des Brigades Spéciales, au deuxième étage de l'immeuble ; ils y resteront 12 jours et seront inlassablement questionnés, à tour de rôle, parfois confrontés, ce que concède l'un étant immédiatement opposé à l'autre, pour confirmation et compléments.

Quand le citron est jugé suffisamment pressé, on produit la version définitive des procès verbaux. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les vingt PV retrouvés soient totalement cohérents entre eux : pas un dire de l'un qui ne corresponde à une confirmation de l'autre, avec tel ou tel éclairage personnel. On en déduit aussi qu'il est bien improbable qu'une action ayant impliqué plusieurs personnes ait pu être dissimulée : l'un en aura toujours trop dit, entraînant l'avalanche des questions nouvelles et des coups, un nouveau tour d'interrogatoire pour les copains, et peu à peu, la sortie de tous les détails.

Ces PV sont particulièrement trompeurs par la simplicité de leur rédaction : un paragraphe par idée, une idée par paragraphe, comme si on avait à faire à la narration enfantine de parties de vacances... Imaginons pourtant la réalité de ces drôles de rédaction : un jeune gars entouré de policiers, des cris, des coups. La même question posée cent fois, l'épuisement, la terreur, un mot prononcé à la légère, immédiatement utilisé, analysé, recoupé avec ce que dit le copain...

**** Les 17 arrêtés ****

Identité	Pseudo	Arrêté le	né en	Métier	Activité militante / résistante	Sort
Désiré BOUDEVILLE	Jousse	15/12 – 11h30 rue Jeanne d'Arc	1925	Horticulteur - sans travail	FTP 3 semaines, Membre groupe Peters	
Maurice LABBE	La Roulette	16/12 – 8h45 Gare de Lyon	1924	Ouv. boulanger sans travail	FTP 3 semaines, Membre groupe Peters	
Jean CARCHON	Maxime	Idem	1927	Manœuvre, sans travail	FTP 3 semaines, Membre groupe Peters	
Joseph FOURIAUX	Dupont	16/12 – 10h30 Porte de Choisy	1908	Ferrailleur, sans travail	Au PCF depuis 1937, Chef du détachement	Fusillé
André ROGER	Duvinage	idem	1920	Métallo, sans travail	FTP 3 semaines, Membre groupe Peters	
Charles DERMY	Galant	idem	1923	Petits boulots, chômeur,	FTP 2 jours, Membre groupe Peters	
Raymond CHAMPDAVOINE		16/12 – 17h15 à son travail	1905	Ouvrier carrossier	PCF depuis 1934 Apparemment non membre des FTP	
Léonard BRUGNIAUD	Peters	16/12 – 16h00 « Provence »	1923	Blanchisseur sans travail	FTP juillet 1943 Chef de groupe (Peters)	Fusillé
André LAMARRE	Redon	id	1926	Matelot-mécanicien, sans travail	FTP, début 1943 à Toulouse Membre groupe Lafont	Fusillé
André BRIER	Lafont	id	1921	Blanchisseur sans travail	FTP août 1943 Chef de groupe (Lafont)	Fusillé
Robert DOISY	L'Alsacien	id	1924	Employé sans travail	FTP août 1943 Membre groupe Lafont	Fusillé
Lucien BAILLON	Lapatte	id	1923	Peintre en bâtiment, sans travail	FTP octobre 1943 Membre groupe Lafont	Fusillé
Marcel MORTEAU		id	1919	Ajusteur, sans travail	Ex PC	Fusillé
Raymonde CISSOIRE (née KLEINHOLZ)		16/12 domicile	1917	Fille de salle à Bicêtre, tante de BRIER	Simple sympathisante, le rouleau de tissu était planqué chez elle	Déportée
Irène HEURTEAUX (née BERARD)		16/12 domicile	1917	Bobineuse Compagne de MORTEAU	Sympathisante, participait souvent aux réunions «au Provence»	Déportée
Julienne VIGNEAU (née BRUGNIAUD)		domicile	1925	Sœur de BRUGNIAUD	Hébergeait FOURIAUX (= recel de malfaiteur)	Prison
Jacob GIRARD	Dubar	23/12 domicile	1920	Marchand forrain	FTP 3 semaines	

Mais sous le doigt cliquetant du policier devant sa machine à écrire, cela donne un paragraphe à ajouter à ce qui va désormais ressembler à une confession.

Tous finalement auront parlé...

A la lecture du dossier, un malaise évident surgit, celui d'une totale inégalité des armes : une méthode policière expérimentée, destinée à faire plier les hommes les mieux structurés (militants révolutionnaires, agents professionnels, truands...) - et probablement appliquée en temps de paix au crime organisé -, qui ne fait donc qu'une bouchée de garçons trop tendres, soldats occasionnels, patriotes certainement ardents contre l'occupant, recrues désignées pour le clair combat des maquis, mais si peu préparés à la conspiration et au silence.

Les cruels chasseurs de la BS2 n'avaient attrapé qu'un bien petit gibier ; ce que le détachement avait accompli et avoué était en vérité assez maigre :

- En octobre 1943 : vol de tissu à la gare d'Austerlitz et vol de vélos à Villeneuve-Saint-Georges.

- Le 4 novembre : sabotage de signaux sur les voies ferrées à Orly.

- Le 10 novembre : vol de deux pistolets à des gardiens de la paix à Gentilly.

- Le 28 novembre : vol à main armée de 250.000 Frs chez un boucher du village de Barcq, près de Beaumont-le-Roger, dans l'Eure, à 120 km de Paris.

- Le 14 décembre : à la gare d'Austerlitz, pose d'un engin à retardement dans un wagon de 1^{ère} classe du train Paris-Tours réservé aux officiers allemands ; l'engin n'explosera pas.

- 15 décembre finalement : violence à agent, rue Jeanne d'Arc au moment de la 1^{ère} arrestation.

Une attaque à main armée était programmée le soir même chez une rentière de Villeneuve-Saint-Georges, présumée se livrer au marché noir et détenir 300.000 Frs.

Ceux dont l'engagement était le plus ancien reconnurent quelques autres actions qui avaient été réalisées avec d'autres groupes avant la formation du détachement : tentative de déraillement de trains sur la ligne Paris-Orléans, sabotage de signaux ferroviaires. On peut espérer que, pour cette période où les recoupements étaient plus difficiles, ils réussirent à taire bien des choses.

Parmi les aveux significatifs : celui de la provenance des armes. C'est André Lamarre qui subit toute la pression car une fouille opérée au domicile familial avait permis de découvrir une remise enfouie dans les catacombes dont est truffé le sous-sol de l'hospice de Bicêtre ; elle contenait une mitraillette Sten, 5 revolvers à barillet, des munitions et explosifs, des crochets de fer utilisés pour saboter les signaux ferroviaires ainsi qu'un livret de techniques de sabotage des réseaux électriques. A lui aussi appartenait la valise retrouvée au café « la Provence » qui contenait deux autres mitraillettes Sten, 3 grenades Mills et un pistolet automatique. Il reconnut qu'il était allé chercher ces armes récemment dans le département de l'Yonne. Le 20 décembre, il était conduit sur les lieux, à Joigny, en compagnie de l'adjoint au chef de la BS2, le commissaire Pierre Gautherie, et de deux inspecteurs principaux spécialistes de ces questions, dont Gaston Barrachin, connu pour son caractère violent et qui sera condamné à mort et fusillé après la guerre. Dans une maison abandonnée du village de Chamvres près de Joigny, une petite réserve d'armes est mise au jour (9 mitraillettes Sten, des munitions et des explosifs). Les archives de la gendarmerie gardent la trace de cette descente des policiers parisiens ce jour-là à Joigny où ils sont arrivés le matin, en civil et armés de mitraillettes, dans un camion et 3 voitures Citroën¹⁰. Les historiens de la Résistance dans l'Yonne ne pensent pas que l'opération ait entraîné localement d'arrestation¹¹.

10 - SHD (Service Historique de la Défense, château de Vincennes), archives de la Gendarmerie, 89 E 265.

11 - Ils font le parallèle avec la chute d'un autre dépôt d'armes où s'équipaient aussi des FTP parisiens. Ce dépôt, situé dans les anciennes carrières de Michery, près de Pont-sur-Yonne, avait été investi par les mêmes policiers de la BS2 le 7 octobre 1943 (quelques semaines avant) à la

Finalement, en une dizaine de jours, la BS2 pouvait fermer le dossier car elle connaissait l'essentiel : tous les arrêtés appartenaient à un nouveau détachement que la direction régionale des FTP venait de mettre en place, vers la fin octobre, autour d'un militant ancien, « Dupont », et de quelques recrues de l'été, essentiellement les quatre du Kremlin-Bicêtre ; sa première action armée, avec tous les hommes de ce noyau initial, était le vol de tissu à Austerlitz, entrepris pour le bénéfice financier de la revente, peut-être aussi comme opération d'entraînement.

En cette fin d'année 43, le détachement est en phase de recrutement de nouveaux membres parmi la jeunesse ouvrière de la banlieue sud, jeunes aux abois tentant d'échapper au STO et très clairement attirés par la protection et la solde que leur promet l'organisation.

C'est aussi l'heure de la structuration en 4 groupes que va décrire « Dupont » :

- un groupe de dérailleurs commandé par Brier, « Lafont », avec 7 hommes,

- un groupe de récupération commandé par Brugniaud, « Peters », avec 9 hommes,

- un groupe chargé des exécutions, commandé par « Leboeuf », avec 6 hommes,

- un groupe de renfort, en cours de formation par le même « Leboeuf », avec déjà 6 hommes.

Il semble en réalité que cette organisation n'ait jamais vraiment fonctionné car les actions reconnues mêlent les hommes des différents groupes. Notons aussi qu'au groupe chargé des exécutions, qui échappera aux arrestations, la BS2 prête cinq actions en novembre 43 (agressions et désarmements de soldats allemands et de gardiens de la paix, vol d'une voiture).

Ce nouveau détachement aura ainsi été démantelé avant de devenir pleinement opérationnel, son action s'étant limitée jusque là au rassemblement des moyens du combat (argent, armes, enfin hommes).

Les rapports d'expertise de l'identité judiciaire sont tous négatifs : les armes trouvées n'ont pas été utilisées dans de précédentes affaires.

Un rapport récapitulatif, en date du 29 décembre 1943, signé du commissaire Pierre Gautherie, est transmis au commandant allemand du SD IV A2¹², 11, rue des Saussaies à Paris ; il lui fait connaître que la veille, le 28 décembre, les détenus ont été transférés à la prison centrale de Fresnes où ils sont à sa disposition.

LA FIN

On sait peu de chose de leur séjour à Fresnes. Les familles ont été autorisées à leur rendre une visite en mars. C'est là qu'ils pourront révéler les mauvais traitements subis à la Préfecture : Lucien Baillon dira à son père avoir été frappé à coups de nerf de bœuf pendant 6 jours sur les 12 qu'il passa entre les mains de la BS2. C'est à ce moment-là aussi qu'ils accusèrent « Mimile » Grenier de les avoir dénoncés.

On ne peut s'empêcher de penser à la situation inconfortable de ceux qui avaient été arrêtés les premiers, porte de Choisy, et qui durent certainement se justifier. Les prisonniers ont en effet eu la possibilité d'échanger entre eux : ainsi, dans sa dernière lettre, Brier fait allusion à une semaine passée en cellule avec Brugniaud.

Trois mois après leur entrée à Fresnes se tient leur procès devant le tribunal militaire allemand à Paris. Le 28 mars 1944, sept condamnations à mort sont prononcées. Y eut-il vrai procès ou simple formalité administrative ? Nul ne peut le dire, les archives militaires allemandes¹³ ne conservent qu'un listing des verdicts.

suite du démantèlement d'un important groupe FTP de la banlieue nord (73 arrestations, dont des cadres de l'organisation, affaire Jaclard aux archives de la Préfecture de Police). Ce jour-là, un jeune résistant de l'Yonne, Marc Bizot, chargé de la garde du dépôt, avait été arrêté ; il sera fusillé le 7 mars 1944. Plus près de nous, le maquis polonais « Mickiewicz » livra à plusieurs reprises aux FTP-MOI parisiens des armes issues des parachutages en Saône-et-Loire.

12 - SD IV : Sicherheit Dienst = police de sûreté allemande.

13 - Bundesarchiv – Militärarchiv, Freiburg

Un personnage étrange joua un rôle notable pour alléger leurs angoisses, le pasteur allemand de la prison, Hans-Helmut Peters. Favorable au régime nazi, il avait été envoyé en France dès 1940 pour servir d'intermédiaire, et à l'occasion d'interprète, dans les discussions entre les autorités allemandes d'occupation et les Eglises de France ; il devint aussi l'aumônier des prisonniers protestants de la Wehrmacht et de la Gestapo, détenus en région parisienne. Il semble avoir singulièrement évolué au fil du temps et avoir accompli cette mission avec un grand sens de la compassion¹⁴. A son contact, Léon Brugnau, Lucien Baillon et André Brier vont se convertir au protestantisme et tenir à le mentionner dans leur dernière lettre¹⁵.

Diverses recherches ont permis de connaître le sort de la plupart des autres personnes : remises aux Allemands, emprisonnées d'abord elles aussi à Fresnes, la plupart seront déportées. Raymond Champdavoine, Maurice Labbé et André Roger mourront dans les camps. Désiré Boudeville, Irène Heurteaux et Raymonde Cissoire reviendront en 1945. La sœur de Brugnau, Julienne, qui hébergeait Fouriaux, sera emprisonnée pour recel de malfaiteur.

Parmi les autres personnes arrêtées, on ne connaît le sort que de trois femmes : Irène Heurteaux, compagne de Morteau, et Raymonde Cissoire, tante de Brier chez laquelle le tissu avait été déposé, seront déportées à Ravensbrück et Mathausen et reviendront en 1945. La sœur de Brugnau, Julienne, qui hébergeait Fouriaux, sera emprisonnée pour recel de malfaiteur.

L'AMATEURISME DES COMBATTANTS : L'EXPÉDITION À BEAUMONT-LE-ROGER

L'expédition vaut d'être racontée car elle montre le tragique amateurisme du petit groupe. On en trouve la description dans les interrogatoires de plusieurs participants. Beaumont-le-Roger est une petite ville de Normandie qui bénéficie d'une gare sur la ligne Paris-Caen. Le coup avait été repéré par l'un des résistants qui connaissait la région, et particulièrement le village voisin de Barc. On pourrait supposer¹⁶ que le coup avait été indiqué par l'organisation, mais il semble bien qu'il ait été repéré par l'un des résistants, ce qui en soi n'a rien d'étonnant, le garçon pouvait y avoir de la famille ou y être simplement allé pour une longue expédition de ravitaillement comme en faisaient tant de Parisiens affamés.

« Selon les dires de « Bob », un boucher de ce pays avait dénoncé des réfractaires et notre expédition avait pour but de le « mettre à l'amende ». Nous nous sommes retrouvés le matin vers 9 h à la gare St-Lazare où nous avons pris le train. Nous sommes arrivés vers 12 ou 13 h et nous avons passé notre journée dans un café. Vers 9 h du soir, nous avons quitté l'établissement et nous avons attendu dehors 4 h du matin... »¹⁷. L'opération ayant fait l'objet d'une enquête de la brigade de Beaumont-le-Roger, on en retrouve les traces dans les archives de la Gendarmerie. Pour ce qui concerne le récit du cambriolage proprement dit, la déposition des victimes recoupe en tous points les récits que leurs agresseurs répéteront en détail à la BS2 : occupants de la maison ligotés, fouille en règle, découverte de 250.000 Frs dans un coffret.

Mais les gendarmes possèdent aussi une description précise de ces agresseurs, donnée par le cafetier chez qui ils ont passé l'après-midi du 27 novembre ; elle alimente l'avis de recherche lancé alors :

« Avis de recherches - Référence : Instruction du 5- 10- 1942

Rechercher très activement et contrôler l'emploi du temps de 5 jeunes gens dont le signalement suit :

- 26 ans, taille 1 m 70, vêtu d'un pardessus bleu marine ; porte une

« envie » qui lui barre la joue gauche en entier, coiffé d'un chapeau en feutre mou.

- Même âge, 1 m 65, vêtu d'un pardessus bleu marine, culotte de golf, chaussettes blanches, coiffé d'un chapeau en feutre mou.

- Taille moyenne, vêtu d'une gabardine beige, tête nue, cheveux châtains foncés, ondulés et rejetés en arrière.

- Taille moyenne, vêtu d'un pardessus bleu marine, coiffé d'un chapeau mou.

- Taille moyenne, vêtu d'un pardessus foncé, coiffé d'un chapeau mou.

Les jeunes gens qui ont consommé dans un débit de Beaumont, le 26-11-43 (erreur, c'est le 27), de 12 h 30 à 21 h, sont soupçonnés d'être les auteurs du cambriolage à main armée commis le 28-11 chez Mr D. à Basc. Leur signalement correspond à celui donné par les victimes.

En cas de renseignement, prière de m'aviser.

Signataire : Beaumont-le-Roger, le 29 novembre 1943.

Le Maréchal-des-Logis-chef (illisible) commandant la Brigade »¹⁸.

C'est la seule allusion à la tache lie de vin que porte Léon ; elle sera évidemment accablante. On ne peut qu'être stupéfait de voir le petit groupe s'installer plus de 8 heures dans un café, donnant toute facilité pour se faire repérer. Décidément, ils étaient de piètres conspirateurs !

LE PROCÈS GRENIER ¹⁹

L'ancien gérant du café « la Provence » s'est engagé dans l'armée de Lattre de Tassigny début octobre 1944. Sergent au 21^{ème} R.I.C., il a été blessé lors du franchissement du Rhin et envoyé en congé de convalescence à Paris en février 1945. Dans la nuit du 3 au 4 mars, il est arrêté à la Bastille dans un dancing de la rue de Lappe, « le Balajo » ; il y a été reconnu par la jeune veuve d'André Brier, qui a immédiatement prévenu la police. Adolphe Grenier est aussitôt emprisonné, lui aussi à Fresnes ; il passe en procès début novembre 1945, devant la Cour de Justice du département de la Seine, sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, pour avoir été responsable de l'arrestation des résistants.

L'accusation repose sur les propos que les fusillés ont tenu à leur famille après leur arrestation. Écoutons par exemple l'émouvante déposition de Jeanne Brugnau, la Montcellienne : « Je ne possède pas de lettre où le nom de Grenier figure comme dénonciateur. Mais sur l'honneur et sans esprit de haine mais simplement de justice, je suis certaine de la culpabilité de Grenier. Mon fils Léon l'ayant accusé lors d'une entrevue que j'ai eue avec lui, quelque temps avant qu'il ne soit fusillé ».

Quelques témoins, souvent peu crédibles, confirmeront...

Les inspecteurs des RG qui ont procédé à l'arrestation sont interrogés par le biais d'une commission rogatoire. Trois sont détenus à Fresnes, en attente de procès dans le cadre de l'épuration de la Police ; deux sont restés en fonction. Leur connaissance du dossier est vague, leur rôle s'étant limité à l'arrestation ; ceux qui en savent le plus sont d'avis que la réunion a été indiquée par l'un des arrêtés précédents.

L'ex-commissaire de Police Pierre Gautherie, chef en second de la BS2, lui aussi détenu à Fresnes, est autorisé à consulter les archives du service et rédige une note pour la Cour, d'où il ressort que ce sont bien les arrêtés de la Porte de Choisy qui ont dénoncé la réunion de l'après-midi au café « la Provence ». Notons que Gautherie a été condamné à mort le 20 juillet 1945, mais gracié par le général de Gaulle à l'automne²⁰.

Une attestation remise par l'avocat de Grenier marquera le procès : celle du capitaine René Dassonville, ex-commandant du maquis de Bussières-les-Belmont, dans la Haute-Marne. Il certifie sur l'honneur la présence d'Adolphe Grenier à son maquis du 20 août au 2 octobre 1944, date à laquelle il s'est engagé dans l'armée de Lattre. Il le décrit

14 - Cf. Jacques POUJOL, *Protestants dans la France en guerre, 1939-1945*, Editions de Paris, bibliothèque protestante, octobre 2000.

15 - La brochure du PCF du Kremlin-Bicêtre gommara en partie ces phrases.

16 - Principalement au BAVCC de Caen.

17 - Interrogatoire Brugnau, APP.

18 - SHD, Archives de la Gendarmerie, 27 E 238.

19 - Archives nationales, cote Z6 NL / dossier 9155

20 - Jean-Marc BERLIÈRE, ouvrage cité.

comme un très vaillant et intègre chef de groupe : « *Je crois de mon devoir d'insister de toutes mes forces sur ses beaux états de services de maquisard et pense qu'une regrettable erreur a été commise* ».

Sans surprise, le 16 novembre 1945, le commissaire du Gouvernement classe l'affaire et ordonne la libération d'Adolphe Grenier. Les familles des fusillés, remplies d'amertume, resteront persuadées d'une injustice.

SACRIFIÉS ?

La chute du détachement commandé par « Dupont » se passe fin 1943, le moment le plus sombre de la lutte armée en région parisienne. La chute de la direction et de la plupart des combattants parisiens des FTP-MOI (= Main d'Oeuvre Immigrée, branche des FTP qui rassemblait les résistants étrangers) est bien connue depuis que le groupe Manouchian a été célébré par Louis Aragon et Léo Ferré, puis a fait l'objet de nombreux livres et films. Ces arrestations, opérées par les mêmes équipes de la BS2, se déroulent dans la même période, du 16 novembre 43 aux premiers jours de décembre. Elles touchent 68 personnes, dont 23 feront l'objet d'un procès mis en scène et exploité par la propagande allemande (l'Affiche Rouge). Les 22 hommes seront fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 ; la seule femme, Olga Bancic, sera décapitée à la hache en Allemagne.

Dans son coup de filet contre les étrangers, la police française a aussi capturé le responsable militaire FTP de l'interrégion parisienne, Joseph Epstein. Si lui-même est horriblement torturé sans lâcher un mot, ses papiers parlent et derrière lui, 14 arrestations frappent durement la branche française des FTP parisiens, dont la direction sera démantelée en janvier 1944.

L'origine de la chute des FTP-MOI a donné lieu à bien des commentaires. Une raison qui n'est plus guère contestée aujourd'hui est la pression mise sur eux pour continuer à agir puissamment et de façon spectaculaire contre l'occupant en région parisienne, malgré l'état policier qu'ils savaient se resserrer autour d'eux (des filatures étaient en cours depuis des mois). Retenons l'explication donnée par les historiens

Stéphane Courtois, Denis Peschanski et Adam Rayski²¹: « *Depuis juin 1943, date de la création du Conseil National de la Résistance sous la direction de Jean Moulin, les grandes manœuvres politiques en vue de la Libération sont engagées entre les deux principales forces en présence : de Gaulle et les Communistes. La lutte politique est acharnée autour du remplacement de Jean Moulin à la tête du CNR en septembre 1943, puis autour de la création du Comité Parisien de Libération en octobre-novembre, et enfin des négociations, provisoirement en échec, pour l'entrée des communistes dans le nouveau gouvernement du général de Gaulle à Alger en novembre. Dans cette période politique cruciale, le PCF a usé de son image d'organisation de résistance la plus dynamique, la plus héroïque, la plus exigeante dans son patriotisme.*

Pour affirmer cette image, il avait un besoin vital d'actions spectaculaires en plein cœur de la capitale. Cela expliquerait à la fois pourquoi la direction militaire française a demandé dès l'été aux immigrés d'intensifier leur action, et aussi pourquoi il était exclu de les retirer du combat en dépit des risques encourus ».

Précisons que le poids qu'avaient les immigrés dans la lutte armée de la résistance communiste était à ce moment beaucoup plus grand que celui des Français, interdisant de pouvoir les mettre momentanément à l'abri si l'on voulait des résultats conséquents.

Cela implique aussi que l'urgence était de préparer leur relève par l'entrée dans la lutte armée d'autres groupes, recrutés cette fois parmi ces innombrables jeunes que la menace du STO rendait si disponibles... La mise sur pied en banlieue sud d'un nouveau détachement en octobre 1943 semble bien correspondre à cette logique. Seulement, urgence assumée ou bien inconscience de leur structure FTP française, ces jeunes débordant d'enthousiasme et de patriotisme, avides de rentrer dans l'action pour laver les humiliations de trois années d'occupation, sont lancés dans la guérilla urbaine de manière autonome, sans vrai encadrement et surtout sans qu'ils possèdent le savoir-faire minimum de ce type de guerre, que les FTP-MOI connaissaient si bien²² (voir encadré «Sur la sécurité»).

21 - Stéphane COURTOIS, Denis PESCHANSKI et Adam RAYSKI, *Le sang des étrangers, les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Fayard, mars 1989.

22 - On attribue aussi à un certain relâchement de ces règles de sécurité l'origine de la chute de Manouchian.

La dernière lettre de Léonard Brugniaud

Mercrèdi 5 avril 1944.

Ma p'tite mère chérie,

Je t'ai déjà fait beaucoup de chagrin, et je m'en excuse. Aujourd'hui, je vais te faire encore plus de peine, mais sois forte et confiante ; on se retrouvera dans le royaume de Dieu.

Voici, ma p'tite mère, ma triste histoire : j'ai voulu défendre mon pays, et j'ai été dénoncé par un être abject. J'ai été arrêté par des Français et remis entre les mains des Allemands, puis jugé et condamné à mort. Mais qu'est-ce que la mort ? C'est peut-être le début d'une vie meilleure.

Surtout ne t'en fais pas, et ne pleure pas, le pasteur ira te voir. Ecoute-le, c'est un brave homme. Embrasse pour moi les petites, ainsi que Julienne et tous les copains. J'espère que Roger n'en profitera pas pour te faire des ennuis, et je vous souhaite à tous le plus grand bonheur.

Ma p'tite mère, je ne pleure pas et je suis fort, espérant que ma mort aura peut-être servi, malgré tout, à quelque chose.

Ecris à grand-mère et dis-lui que son petit-fils est mort comme ses fils, mes oncles, avec, je crois, autant de courage. Ecris-le aussi à mes oncles et tantes.

Ma petite mère, ne te décourage pas et sache que nous nous reverrons un jour. Tu te souviens, ma petite mère, que plusieurs fois on t'a dit que j'exagérais parce que je m'amusais trop ? Vois-tu, j'ai eu raison.

Maintenant, je t'embrasse bien fort ainsi que Julienne, Marc, Serge. Je dis au revoir à tous mes amis et camarades, sans oublier la famille. Je te remercie de tes colis ainsi que ceux qui ont participé à les faire.

Au revoir ! Et vive la France !

Léonard

Je suis protestant. Aussi, si tu baptises les petits, fais-les protestants. Mille baisers à tous, et à toi spécialement. Vive la France !

Sur la sécurité

« Les résistants qui se consacraient à la lutte armée devaient être plus isolés que les combattants «civils», étant donné les dangers particuliers que comportait leur action. Ces problèmes constituaient, surtout au début, l'un des thèmes de réflexion approfondie qui nous amenèrent à l'élaboration d'une tactique particulière de combat. Il ne faut pas oublier, par exemple, qu'à partir de 1942, les rafles se multiplièrent à Paris et que l'arrestation d'un homme porteur d'arme se terminait toujours par sa condamnation à mort. Les partisans ne devaient donc jamais se déplacer avec leur arme. Celle-ci leur était apportée peu avant les opérations par des femmes-agents de liaison, aux endroits convenus. D'où l'importance capitale des combattantes, nombreuses dans les détachements des FTP. Cela signifiait aussi la solitude du combattant qui prenait tous les risques du soldat sans le secours d'une arme, et qui devait vivre isolé, alors qu'il aurait eu besoin d'être continuellement encouragé, soutenu moralement ; d'autant plus qu'il s'agissait le plus souvent d'hommes jeunes, parfois d'adolescents. Au début, évidemment, ils circulaient par petits groupes. Mais plus la lutte devenait dure, acharnée, plus grand était le danger couru par chaque combattant comme par son entourage ; le cloisonnement fut donc appliqué avec la plus grande rigueur ».

Tiré du livre de mémoires de Louis Gronowski, « Bruno », Le Dernier Grand Soir - Un juif de Pologne, le Seuil, 1980.
Durant toute la Résistance, Louis Gronowski est resté responsable national de la MOI.

On a déjà souligné l'amateurisme de l'expédition à Beaumont-le-Roger. Il est bien d'autres manifestations d'inconscience ou de légèreté :

- Le caractère voyant du groupe qui a ses habitudes entre le café « la Provence » qu'il fréquente assidûment depuis le mois de mai, et un autre café distant de 300 mètres, au 5 de l'avenue de Fontainebleau. C'est là qu'ils jouent aux cartes, font la fête et qu'ils tiennent aussi leurs réunions...

- Le rapport aux armes qui ne leur sont pas comptées et qu'ils semblent porter en permanence, alors que la prudence commandait aux combattants éprouvés de ne les avoir en main qu'au moment des actions.

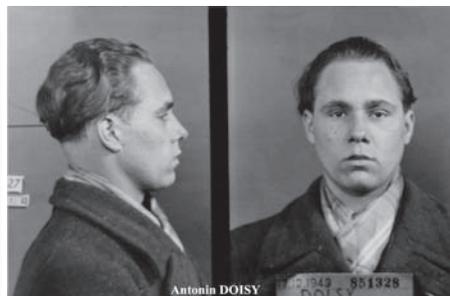
- Le fonctionnement familial : ils continuent de résider dans leur famille, dans un étroit périmètre ; Léon fait héberger durablement le chef du détachement, Fouriaux, chez sa sœur ; la tante de Brier recèle dans son appartement du quartier le rouleau de tissu volé ; Lamarre installe la cache d'armes dans une dépendance du domicile de son père.

- Le rapport à l'argent : des salaires sont promis à tous, mais chichement versés ; il semble bien que l'expédition en Normandie ait d'abord servi à autofinancer des arriérés de solde !

- Le manque de cloisonnement entre les activités qui entraîne la perte d'un dépôt d'armes en province...

En définitive, au-delà de la malchance ou de la possible trahison, on est forcé de reconnaître aujourd'hui que ces jeunes résistants n'avaient guère pris la mesure de leurs adversaires.

En cet hiver 1943-44, combien d'autres groupes de jeunes réfractaires ont été lancés dans la bataille en région parisienne de la même façon, sans qu'il leur soit donné beaucoup de chances de survie face aux Brigades Spéciales ? Situation particulière de ce groupe, ou bien risque démesuré délibérément pris par la direction FTP au nom des intérêts supérieurs du parti ? L'enjeu est important et un travail systématique de recherche historique est nécessaire pour le mesurer.



Les fusillés du 5 avril 1944 au Mont Valérien (Photos : source APP).